



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation - Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Service de l'environnement SEn  
Impasse de la Colline 4  
1762 Givisiez  
*sen@fr.ch*

**Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation ATPrDM**  
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit, Datenschutz und Mediation ÖDSMB**

**La Commission**

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08  
[www.fr.ch/atprdm](http://www.fr.ch/atprdm)

**Réf:** LS/lz 2023-PrD-131/2023-Trans-33/2023-Méd-4  
**Courriel:** [secretariatatprdm@fr.ch](mailto:secretariatatprdm@fr.ch)

*Fribourg, le 30 avril 2024*

## **Avant-projet de règlementation d'exécution de la loi sur le climat (RClim)**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 15 mars 2024 de Monsieur Christophe Joerin, Chef du Service de l'environnement (SEn), concernant l'objet cité en référence et vous remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 30 avril 2024. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données, à la transparence et à la médiation administrative (art. 50 al. 1 let. c de la Loi du 12 octobre 2023 sur la protection des données, LPrD ; RSF 17.1 ; art. 40 let. c de la Loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf ; RSF 17.5 ; art. 6 al. 2 let. c de la Loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative, LMéd ; RSF 181.1) et vous informe qu'elle n'a pas de remarque particulière à vous transmettre.

A toutes fins utiles, la Commission tient à relever que son examen se limite à vérifier la conformité des dispositions aux exigences des règles de protection des données, de transparence et de médiation administrative. Il ne lui appartient pas de rendre attentif sur les conséquences du respect des exigences, ni de vérifier si des traitements de données nécessitant une base légale auraient été oubliés.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurent Schneuwly  
Président